

Rapport public Parcoursup session 2025

Nantes Université - Double licence - Histoire de l'art et archéologie / Droit - Histoire de l'art et archéologie - Droit

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Nantes Université - Double licence - Histoire de l'art et archéologie / Droit - Histoire de l'art et archéologie - Droit (36018)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Double licence - Histoire de l'art et archéologie / Droit - Histoire de l'art et archéologie - Droit (36018)	Jury par défaut	Tous les candidats	36	637	414	192	38

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Nantes Université - Double licence - Histoire de l'art et archéologie / Droit - Histoire de l'art et archéologie - Droit (36018)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	504	346	163	37	97,4 %
			Masculin	133	68	29	1	2,6 %
			Total	637	414	192	38	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Nantes Université - Double licence - Histoire de l'art et archéologie / Droit - Histoire de l'art et archéologie - Droit (36018)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	81	4	0	0	0 %
				AB	176	75	10	4	11,8 %
				B	211	187	73	14	41,2 %
				TB	111	111	89	14	41,2 %
				TBF	10	10	10	2	5,9 %
				Total	589	387	182	34	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	7	0	0	0	0 %
				AB	9	7	1	1	100 %
				B	9	8	2	0	0 %
				TB	2	2	0	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	28	18	4	1	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	3	0	0	0	0 %
				AB	3	1	1	0	0 %
				B	2	1	0	0	0 %
				TB	1	1	1	1	100 %
				Total	10	4	2	1	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	3	3	2	100 %
				AB	2	1	0	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	6	5	4	2	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Nantes Université - Double licence - Histoire de l'art et archéologie / Droit - Histoire de l'art et archéologie - Droit (36018)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	500	343	168	32	84,2 %
			En réorientation	89	52	18	3	7,9 %
			Non scolarisés	32	8	2	0	0 %
			Scolarité étrangère	5	5	3	2	5,3 %
			Autres	11	6	1	1	2,6 %
			Total	637	414	192	38	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Double licence - Histoire de l'art et archéologie / Droit - Histoire de l'art et archéologie - Droit (36018)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	147	101	44	6
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	70	50	29	8

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	52	38	17	2
			Autres doublettes	309	197	92	18
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Double licence - Histoire de l'art et archéologie / Droit - Histoire de l'art et archéologie - Droit (36018)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	25,4 %	26,2 %	24,2 %	17,6 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	12,1 %	13 %	15,9 %	23,5 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	9 %	9,8 %	9,3 %	5,9 %
		Autres doublettes	53,5 %	51 %	50,5 %	52,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	cursus du second degré	notes de première et de terminale en histoire-géographie et langues ; notes en français (bulletins) ; notes en philosophie.	Essentiel
	cursus études supérieures	Pour les étudiants réorientés, les résultats académiques obtenus au lycée sont pris en compte selon les mêmes critères que ceux appliqués aux néo-bacheliers. Les résultats obtenus dans le cadre des études supérieures sont également pris en compte	Complémentaire
	cursus du second degré	notes obtenues dans les matières de spécialité (peu importe les matières choisies)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'expression écrite et orale	notes de l'écrit et de l'oral des épreuves anticipées de français du baccalauréat ou un diplôme équivalent	Très important
	Méthode de travail	les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	capacité à s'investir dans le travail	les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire
	autonomie	les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet de formation au regard du projet personnel et professionnel	Intérêt pour la formation exprimé dans la lettre de motivation - Cohérence du projet renseignée dans la fiche avenir	Complémentaire
	Cohérence du projet de formation au regard du projet personnel et professionnel	Le récépissé de passage du « questionnaire d'auto-évaluation » est indispensable pour le dépôt de la candidature.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Cohérence du projet de formation au regard du projet personnel et professionnel	Ceux qui permettent de déterminer l'implication et la capacité de travail du candidat	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les notes principalement prises en compte sont celle d'histoire, de français et de langue. La moyenne de l'ensemble doit être bonne ou très bonne pour démontrer les capacités à réussir dans la double licence.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour la composée de 4 membres (3 en Histoire de l'art et archéologie - 1 enseignants-chercheurs en droit), a examiné cette première année, hors phase complémentaire, 637 dossiers (vœux confirmés). 414 dossiers ont été classés.

La commission a examiné avec attention tous les critères laissant supposer que les candidats seraient capables d'acquérir les méthodes qui sont traditionnellement en usage en sciences humaines et sociales : l'analyse de documents, la synthèse d'éléments complexes et hétérogènes, la mise en relation critique de ces derniers par la problématisation, la rédaction et l'efficacité d'un raisonnement clair, démonstratif et argumenté, la présentation orale et écrite d'une thématique, la mise en œuvre de critères méthodologiques dans la constitution de ressources, la maîtrise d'outils de communication et d'information, notamment numérique.

Les critères considérés comme particulièrement importants ont été les notes obtenues en Français, Histoire-Géographie et Langues vivantes. Ainsi que les appréciations portées sur la fiche Avenir ou encore le projet de formation.

Il s'agissait de sélectionner de très bons étudiants, en capacité de fournir un travail personnel régulier et important (autour de 60h de travail par semaine).

Le classement a été généré par l'intermédiaire d'un traitement algorithmique fondé sur des critères qualitatifs et quantitatifs choisis par la commission, notamment ceux évoqués ci-dessus. La commission a ainsi bénéficié d'une première liste qui l'a aidé pour établir son classement final. Les dossiers ne disposant pas de tous les critères ont été plus particulièrement examinés. Les « Non classés » ont fait l'objet d'un traitement individualisé permettant l'octroi d'une note, notamment les candidats ayant fait leurs études secondaires à l'étranger. Nous avons également apprécié individuellement le parcours et les résultats des études supérieures des étudiants souhaitant une réorientation. Enfin, les candidat(e)s les plus faibles ont été soumis à un examen particulier et individualisé, pour établir la liste des « non classés »

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Un grand nombre de dossiers ont été reçus, beaucoup de très grande qualité. Les deux disciplines n'étant pas enseignées dans le secondaire, la commission accorde une importante attention aux bons résultats en sciences humaines et sociales notamment les niveaux de français, d'histoire et de langue ont été largement pris en compte. Les avis exprimés par les établissements sont également consultés, ainsi que les lettres de motivation susceptibles de témoigner de la véritable envie du candidat d'intégrer la formation, dans la perspective d'un projet personnel si ce n'est professionnel. Le choix des options n'est pas déterminant quant au classement. Le fonctionnement de parcoursup et la multiplication des vœux ont permis au final à des étudiants qui pouvaient dans un premier temps sembler un peu loin dans la file d'attente (et pourtant disposant d'un dossier tout à fait satisfaisant) d'être acceptés dans la formation.

Signature :

Carine BERNAULT,

Président de l'établissement Nantes Université